

**DELIBERATION**  
**SEANCE DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 23 JUIN 2016**

Nombre de Conseillers : 19  
En exercice : 19  
Présents : 13  
Pouvoirs : 0  
Votants : 13

Date de convocation du Conseil Communautaire :  
Le 17/06/2016

Le 23 juin 2016, le Bureau de la Communauté de Communes DOMBES SAONE VALLEE, régulièrement convoqué en séance publique, s'est réuni sous la présidence de M. Bernard GRISON au siège de la Communauté de communes DOMBES SAONE VALLEE.

Présents : Jean-Claude AUBERT, Marie Jeanne BEGUET, Brigitte COULON, Yves DUMOULIN, Jacky DUTRUC, Bernard GRISON, Vincent LAUTIER, Marc PECHOUX, Pierre PERNET, Bernard REY, Anny SANLAVILLE, Etienne SERRAT, Richard SIMMINI.

Absents excusés : Christian BAISE, Daniel DOMPOINT, Raymond MOUSSY, Richard PACCAUD, Martial THEVENET, Frédéric VALLOS.

Secrétaire de séance : Anny SANLAVILLE

**OBJET : TRANSPORT – Demande de subvention auprès du Conseil Départemental de l'Ain pour l'accessibilité des arrêts de bus**

M. Jean-Claude AUBERT, Vice-Président chargé de l'Aménagement de l'espace et des Transports indique que, par courrier du 10 mai 2016, le président du Conseil départemental a sollicité les communes et intercommunalités pour présenter les projets susceptibles de bénéficier d'une aide départementale au titre de la dotation territoriale 2017.

Le programme de travaux pour l'accessibilité des arrêts de bus établi à l'occasion du schéma d'accessibilité du réseau de transports Saônibus en début d'année 2016, fait partie des orientations de rang 1 définies par le Département pour la dotation territoriale 2017.

72 arrêts prioritaires ont été identifiés et ont fait l'objet d'un diagnostic d'accessibilité réglementaire. Pour 17 d'entre eux, des impossibilités techniques avérées ne permettront pas de mise aux normes.

L'ensemble des travaux de mise en accessibilité des 72 arrêts est estimé à 549 015 € HT. Compte tenu du contexte difficile rencontré par les collectivités, la CCDSV a sollicité une dérogation pour réaliser ces travaux sur 6 ans et donc établi sa programmation sur cette durée.

Des aides du fonds de soutien à l'investissement public local ont été sollicitées et obtenues pour ces travaux.

Après en avoir délibéré, le Bureau communautaire, à l'unanimité :

- ✓ Approuve la réalisation des travaux d'aménagement des arrêts pour la période de 6 ans à venir et le démarrage des travaux dès 2016 pour un montant global estimé à 549 015 € HT (91 960 € HT pour 2016) selon le plan de financement ci-dessous :

Sources	Montant	Taux	Remarques
Conseil Départemental 01 (dotation territoriale)			Sur totalité des travaux (compris 2016)
Etat – FSIL			Obtenue sur totalité des travaux
Fonds propres CCDSV		%	
<b>*Total H.T.</b>		<b>100%</b>	<b>Cout total des travaux sur 6 ans (compris 2016)</b>

- ✓ Sollicite l'aide du Département au titre de la dotation territoriale 2017 pour ces travaux de réhabilitation du bâtiment ;
- ✓ Mandate le Président pour effectuer toutes les démarches et signer tous documents nécessaires à cette demande d'aide.

Et ont signé sur le registre tous les membres présents.

Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture le : **22 JUIL. 2016** A Trévoux, le 23/06/2016  
N° récépissé télétransmission : 001-200042497-20160623-2016B16-TR  
Affichage le : **22 JUIL. 2016**

Le Président,  
**Bernard GRISON**

